



**l'archipel
des lucioles**

Les Après-midis des dispositifs, hors temps scolaire #1 – Les appels à projet – Mardi 6 février 2024

Introduction

Delphine Lizot ouvre la réunion en présentant le principe de ces « Après-midis des dispositifs », rendez-vous existant depuis un an pour les coordinations des dispositifs temps scolaire mais nouveau pour les coordinations du dispositif hors temps scolaire, Passeurs d'images : il sera question d'offrir aux participant.es un espace d'échange, de partage sur des sujets et des thématiques émanant des coordinations elles-mêmes.

L'objectif est : de permettre aux coordinations de se rencontrer plus régulièrement, de créer de la ressource.

Sur le format que prendront ces nouveaux rendez-vous, Delphine Lizot invite les participant.es à s'exprimer, à donner leur avis. La proposition : des réunions d'une heure et demie, une fois tous les deux mois, co-construites avec une coordination différente à chaque fois sur la base du volontariat et sur des thématiques qui ressortent des propositions directes des dites coordinations.

L'objectif : coller au plus prêt des besoins, mettre en avant une expertise, une façon de travailler en s'appuyant sur des compétences.

Delphine Lizot précise que pour l'instant le choix a été fait de ne pas inviter les partenaires institutionnels, mais n'exclut pas la possibilité de le faire, en accord avec les coordinations et selon le thème abordé.

Les appels à projet

La thématique de ce premier après-midi : les appels à projet. C'est la thématique qui est ressortie du formulaire qui avait été envoyé au préalable aux coordinations. Un sujet qui occupe toutes les coordinations et particulièrement d'actualité en ce début d'année.

Premier sujet abordé aujourd'hui sans co-construction comme présentée en introduction : Delphine explique que cette méthodologie de travail, puisque validée aujourd'hui par les coordinations présentent, pourra se mettre en place dès le prochain rendez-vous.

Carol Desmurs introduit la thématique du jour : un sujet revenu beaucoup dans les retours des coordinations et particulièrement d'actualité donc, ce début d'année c'est la



**l'archipel
des lucioles**

période des comités de sélection, de pilotage, où les projets vont être sélectionnés et soutenus.

Grâce au travail de bilan effectué par l'association nationale chaque année (dernier publié en 2021), Carol Desmurs explique qu'il y a environ 90% des coordinations qui lancent un ou plusieurs appel(s) à projet à l'année, qu'il y a des appels à projet sans thématique ou des appels à projet qui insistent sur des axes précis (séances plein air, atelier, à participation chèque cinéma et contre marques, etc.).

Carol Desmurs précise que les critères de sélection des projets sont en corrélation avec les fondamentaux du dispositif : le voir, le faire et rencontrer (des artistes, des œuvres, des pratiques) avec une attention particulière portée pour les publics : habitants de QPV ou zones rurales, le critère de l'âge, généralement 12/25, attention portée à la mixité dans les groupes qui participent aux projets présentés dans les appels à projet donc.

Par rapport aux comités de pilotage, Carol Desmurs informe que les principales personnes invitées à y participer sont : les partenaires institutionnels (DRAC, Conseils régionaux, collectivités territoriales), des experts (artistes, porteurs de projets, autres coordinations Passeurs d'images, pour apporter un regard extérieur).

➤ **Aujourd'hui : comment organisez-vous vos COPIL ? comment sélectionnez-vous vos projets ? Quels outils avez-vous créés ou mis en place ?**

Sur la question des appels à projet, Emilie Allais a souhaité cette année augmenter les sommes attribuées dans le cadre du dispositif, ce qui l'a obligé à réécrire son appel à projet et ce qui lui a permis d'être plus exigeante dans le choix des projets, en portant une attention particulière sur les axes prioritaires du dispositif comme le lien avec la salle de cinéma, la pratique artistique... Elle ajoute que, grâce au dispositif Ouvrir le monde de L'été culturel, qu'elle coordonne aussi, cela lui permet aussi de bien orienter les projets sur tels ou tels dispositifs.

L'année dernière elle avait pu soutenir 38 projets, cette année avec l'augmentation elle ne sait pas encore comment cela va se passer (copil le 22 février).

Vanina Lanfranchi témoigne de ses récentes difficultés : en Guyane, la sous-préfète en charge de la politique de la ville demande de flécher les subventions sur des actions très spécifiques, en direct vers les publics. Elle estime qu'elle n'a pas à financer la coordination ou d'autres structures (pas de salaire, pas de fonctionnement). Vanina Lanfranchi a peur de se retrouver opératrice de différentes actions sur le territoire (ce

2



**l'archipel
des lucioles**

qu'elle fait déjà beaucoup par ailleurs). Elle s'inquiète du programme de la journée régionale de restitution qu'elle a l'habitude d'organiser avec les porteurs de projets : sans appel à projet, sur quoi vont se rencontrer les jeunes ? Tout cela remet en cause la labélisation Passeurs d'images et le rôle de la coordination, si elles doivent se retrouver à porter elles-mêmes des projets par exemple.

Sans que cette situation soit sans retour sur la façon dont fonctionne le dispositif Passeurs d'images, Vanina Lanfranchi s'inquiète de l'effet boule de neige, notamment par rapport aux autres partenaires.

➤ **Est-ce que parmi les coordinations certaines mettre en œuvre Passeurs d'images sans passer par le principe des appels à projet ?**

Pour éviter un jeu de mise en concurrence des territoires, Nicolas Huguenin ne passe pas par des appels à projet mais par des fiches projets : les projets ne sont pas sélectionnés pas une commission mais présentés et soutenus dans la limite du budget global et d'une date butoir. Si un projet ne convient pas, la coordination engage un dialogue avec le ou la porteur.se de projet pour voir ce qui peut être modifié.

Nicolas Huguenin explique que dans l'ancien Nord Pas-de-Calais, c'est la coordination régionale qui reçoit les fonds pour agir pour X projets, ce n'est pas la DRAC qui finance un projet identifié par la coordination. Les porteur.ses de projets sont toujours des acteur.rices du terrain issu du social, Hors Cadre est coproducteur en finançant les heures des intervenant.es.

De son côté Vanina Lanfranchi fait bien un appel à projet mais qui ressemble assez à ce que Nicolas Huguenin décrit : un appel à projet très souple, simplifié pour garantir la plus grande éligibilité, dans le sens du terrain vers l'appel à projet.

Anne-Sophie Charpy explique qu'à Normandie Images ils ne font pas d'appels à projets non plus, mais qu'ils répondent à des appels à projet eux même, avec leurs partenaires. Anne-Sophie Charpy cherche des financements sur quasiment tous les projets qu'elle coordonne (collectivités, département, culture santé etc...). Sur le dispositif Passeurs d'images, la DRAC de Normandie finance le poste d'Anne-Sophie Charpy, les actions qui sont financées par la DRAC le sont, aujourd'hui, via des appels à projet (plus d'enveloppe dédiée pour les projets).

Nicolas Huguenin rappelle que la loi promeut l'égalité des territoires et constate à l'écoute des différents témoignage une inégalité des territoires justement, une grande



**l'archipel
des lucioles**

disparité : il appelle la coordination nationale à se pencher et travailler sur ces questions.

Chantal Sacarabany explique qu'en Martinique ils ne fonctionnent pas non plus avec des appels à projet. La coordination est soutenue par la DRAC avec une enveloppe Passeurs d'images ce qui lui permet ensuite de travailler avec les partenaires, sur la base de factures, en tant qu'opératrice. Cette façon de fonctionner lui permet de coller au plus près des besoins du terrain : certains territoires vont préférer des séances plein air, d'autres des ateliers...

A Premiers plans, Hélène Chabiron explique qu'elle fait bien un appel à projet. C'est la DRAC qui a les financements en main et, sur une enveloppe de 82000 euros par an, ils financent à moitié moitié la coordination (fonctionnement, salaire) et les projets. Hélène Chabiron explique que, l'enveloppe étant fixe, elle travaille avec les porteur.euses de projets pour rendre leurs demandes « raisonnables ». Le financement de la DRAC sur les projets porte sur la rémunération des intervenant.es, les autres financements sont portés par les porteur.euses de projets directement. Par ailleurs, Hélène Chabiron explique qu'elle répond elle-même à d'autres appels à projet dans le cadre de projet qu'elle porte en direct (de formation, de PJJ...).

Elle ajoute que sur la question du label, elle constate que les porteur.euses de projets apprécient (ressources).

En Auvergne-Rhône-Alpes, Olivier Gouttenoire reçoit une subvention de la DRAC qui lui permet de financer à la fois la coordination et la mise en place d'un appel à projet. Sur l'organisation du comité de pilotage, il explique fonctionner d'une façon un peu hybride : avec un appel à projet donc mais, un peu comme Nicolas Huguenin, particulièrement dans l'échange et la discussion avec la DRAC et la Région autour des projets, plutôt que dans une vraie sélection (sur comment intégrer les nouvelles candidatures notamment, même si elles ne sont pas très nombreuses).

Claudie Le Bissonnais explique qu'en Ile-de-France, la coordination a mis en place un appel à projet depuis 2020. Les candidatures peuvent être portées par des structures, des collectivités, des artistes... Il est demandé aux porteur.euses de projets de réunir 50% du coût global du projet (numéraire ou valorisation).

En Ile-de-France, l'appel à projet est, à l'image des financements, très restrictifs : environ 70 candidatures tous les ans, pour environ 25 dépôts et au final 12 projets dotés. Face à cela, Claudie Le Bissonnais s'interroge sur la pertinence d'un appel à projet : si cela

4



**l'archipel
des lucioles**

donne accès à une grande variété d'intervenant.es, de territoires etc... les projets sont souvent sur du « one shot », car il y a beaucoup de candidatures.

Pour essayer de répondre au maximum à cette problématique, Claudie Le Bissonnais explique que la coordination ne met pas tout dans l'appel à projet, qu'elle essaie de conserver des projets autonomes en développement d'autres partenariats : avec les missions locales par exemple, ou en répondant aux propositions de la coordination nationale.

Elle essaie aussi d'accompagner les projets au maximum dès le début pour pouvoir leur donner des chances de passer devant la commission.

➤ **Comment toucher de nouveau.elles porteur.euses de projets ? Est-ce important pour vous ?**

L'appel à projet permet ça aussi : de tourner sur différents villes, avec de nouveau.elles acteur.rices...

Claudie Le Bissonnais répond oui à cette question : la coordination a introduit au sein de l'appel à projet des critères favorisant l'ouverture à de nouveaux territoires justement. Parallèlement et en complément de l'appel à projet, la coordination travaille aussi au développement d'autres moyens dans cette recherche de nouveau.elles acteur.rices : organisation de rendez-vous départementaux par exemple, communication via les Centres de ressources Politique de la ville, organisation de formations territoriales...

Pour élargir le réseau (nombre de structures et de personnes potentiellement concerné.es par Passeurs d'images), d'autres coordinations organisent elles-aussi des rencontres professionnelles.

C'est le cas de Sophie Gangloff au Recit : une rencontre organisée par an, à destination des professionnelles pendant lesquelles elle organise un temps d'atelier : comment coconstruire un projet d'éducation aux images et se mettre en réseau.

Elle ajoute que dans sa région, la coordination organise deux sessions d'appels à projets. Il est demandé aux candidat.es de réunir de leur côté 50% du cout global du projet, en sachant que l'aide apporté par le RECIT dans le cadre de Passeurs d'images est souvent autour de 1000 euros. Sophie Gangloff explique que leurs appels à projets ne sont pas trop sélectifs : elle arrive à soutenir tous les projets, même les plus fragiles et les



**l'archipel
des lucioles**

nouveaux justement, en fournissant un important travail d'accompagnement en amont du dépôt.

Aurélien Méquignon explique qu'à l'ACAP les formations organisées dans le cadre de Passeurs d'images ne sont pas ouvertes aux seules porteur.euses de projet : c'est notamment ce qui leur permet d'identifier de futures structures, candidat.es intéressé.es et intéressant.es. Car s'il y a bien dans la région des porteur.euses de projets historiques, la coordination a la volonté d'intégrer des nouveau.elles (souci d'équilibre et du plus grand nombre).

En Nouvelle Aquitaine, Pauline Lavallée travaille aussi au développement et à la recherche de nouveau.elles porteur.euses de projets, c'est d'ailleurs une demande de la DRAC dans les critères de sélection. Cela passe pour Pauline Lavallée par un accompagnement important en amont du dépôt des candidatures et l'organisation de journées professionnelles sur des échanges de pratiques, des formations sur la recherche de cofinancement etc...

Pour éviter l'écueil du « one shot » de l'appel à projet, la coordination demande aux candidat.es de vraiment penser leurs projets sous forme de parcours, articulés autour du voir et du faire.

- **Etes-vous amené à proposer, dans le cadre des appels à projet, à utiliser des démarches en ligne ?**

C'est le cas de Floriane Davin dans sa région, à la demande de la DRAC.

Dans les Hauts de France, Nicolas Huguenin utilise une plateforme, Notre agora, sur lesquels les fiches sont publiées et qui offre des possibilités d'accompagnement mais qui ne peut pas se substituer selon lui à un travail « en vrai », « en direct » avec les porteur.euses de projets.

Pour clore la réunion, Delphine Lizot propose aux coordinations de continuer à échanger sur un serveur Discord, comme cela existe déjà pour le temps scolaire : permet des échanges directs ou de documents.

Il faut suivre ce lien : <https://discord.gg/hg94a8K6Sj>

Puis, se présenter à l'accueil du serveur, se présenter et l'équipe ouvrira la porte.



l'archipel des lucioles

Elle informe également les participant.es la programmation de réunion en présentiel, le 5 juin, à la BNF sur le référencement d'archives Passeurs d'images, l'occasion peut-être pour les coordinations de se pencher, ensemble, sur l'histoire du dispositif. Carol Desmurs reviendra vers les coordinateur·ices pour organiser ce travail collectif.



**l'archipel
des lucioles**
réseau national
d'éducation aux images

4, rue Doudeauville
75 018 Paris
info@archipel-lucioles.fr
09 72 21 77 27